

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 129 (2008)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

OCTOBRE 2008



Chère apicultrice, cher apiculteur,

L'équinoxe d'automne est déjà passé; les nuits deviennent plus longues que les jours. Le Comptoir de Lausanne a fermé ses portes, marqué qu'il a été par la journée du centenaire de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture. Belle vitalité... que nous souhaitons aussi à nos abeilles. Alors mettons tous les atouts de notre côté pour retrouver au printemps des colonies

saines et fortes.

Les bonnes conditions d'hivernage, c'est vous en grande partie qui les maîtrisez. Reposez-vous donc les questions suivantes: ai-je suivi méticuleusement les prescriptions concernant les traitements contre le varroa? Les provisions de nourriture sont-elles suffisantes et ont-elles été apportées en août? J'hiverné bien des colonies fortes? L'isolation des ruches est-elle adéquate? Les ruches sont-elles en bon état?

Vous avez des réponses satisfaisantes à toutes ces questions. Alors, on se tient les pouces pour que tout se passe bien.

En octobre, on constate une lente diminution des surfaces de couvain, une disparition rapide des abeilles d'été et une forte réduction de l'activité au trou de vol. C'est un signe pour nous. Nos abeilles ne demandent qu'une chose: la paix. Et fichez-en leur une royale! Ce n'est plus de saison d'aller farfouiller dans les colonies pour votre plaisir. Elles ont calfeutré tous les interstices et propolisé tous les joints. Dorénavant, tout dérangement va les inciter à consommer de la nourriture; c'est du gaspillage et





en plus cela encombre un intestin que l'abeille ne peut plus vider à loisir. Avec le danger de souillures internes et, potentiellement, de maladies. Et s'il fait très froid, vous pouvez décrocher la grappe d'abeilles, avec le risque que, trop engourdis, elles ne puissent plus se regrouper.

Mais tout cela ne veut pas dire que vous allez laisser votre rucher à l'abandon. Il est toujours intéressant, par beau temps, d'aller constater si elles amènent encore du pollen (de lierre par ex.) ou si elles se bronzent simplement sur la planche d'envol après s'être soulagées.

Il est essentiel d'aller contrôler que tout est en ordre. Vous aviez coupé/tondu l'herbe à raz, élagué toutes les branches qui pouvaient toucher la ruche, tomber dessus ou lui amener une humidité nuisible. Mais il convient aussi de constater qu'il n'y a pas des dégâts dus à des animaux trop intéressés par la nourriture ou par une demeure bien tenue. Et puis, par les temps qui courent, les actes de malveillance et de vandalisme ne sont plus exclus ; il faut s'y faire... et rester vigilant.

Ces dangers sont plus ou moins maîtrisables. Il en est un autre qui guette les ruches, que vous pouvez et devez combattre : c'est l'humidité. Le froid n'est pas un souci ; les apiculteurs vivant au-dessus de 1000 m en témoignent ; les abeilles ont le réflexe millénaire de former une grappe plus ou moins serrée. Mais l'humidité, c'est une autre paire de manche. Elles détestent.

Un emplacement ensoleillé (mais pas trop) et surtout sec est un gros atout. Si vous êtes dans une clairière, ne laissez pas la forêt regagner trop de terrain et élaguez. Vos ruches seront au minimum à 20 cm du sol, en bon état bien sûr. Avec des toits bien étanches ; c'est bête à écrire, mais on voit parfois des choses étranges ! Et finalement, pas de tapis ou de moquettes qui gardent l'humidité en guise de couvre-cadres.

Un double fond grillagé n'est pas une hérésie ; cela devrait être la norme. Chacun sait que la chaleur monte... et que le froid descend. C'est exactement ce qu'il faut pour une ruche. Cela ne provoque pas de courant d'air - pour autant que le couvre-cadres soit bien propolisé - et cela facilite l'élimination des gaz produits par la colonie, notamment le gaz carbonique. En termes d'hygiène, c'est également un très gros avantage puisqu'une grande partie des déchets tombe plus facilement à terre à travers le grillage. En outre, je n'ai jamais constaté un retard au redémarrage le printemps.

Vous n'avez pas cessé de faire régulièrement des comptages de la chute de varroa. La chute naturelle dépasse un varroa/jour ? Un traitement hors couvain à l'acide oxalique sera une absolue nécessité le moment venu.

On le constate, ce n'est pas le mois apicole le plus astreignant. Profitez-en pour réfléchir à votre stratégie de vente de ce produit d'une noblesse exemplaire. Prenez des contacts avec des revendeurs potentiels, inscrivez-vous pour des marchés et des foires, surtout les marchés de Noël ; on y fait généralement d'excellentes ventes. Pour autant que la marchandise soit bien présentée, que l'étiquette comprenne tous les éléments obligatoires... et que vous soyez au bénéfice d'un label reconnu.

Philippe Treyvaud

Une remarque, une suggestion : écrivez à phtreyvaud@hotmail.com

Merci d'indiquer nom, prénom et domicile.